

**DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE**  
**COMMUNE DE VILLIERS-SOUS-GREZ**  
**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12/03/2020**

**Présents** : Yves Lechevallier, Maire, Véronique Girard, Anne-Marie Thibaut, Philippe Beaudoin, Adjoint, Régine Rey, Cédric Thibaut, Jérôme Champion et Emmanuel Houdant, Conseillers municipaux.

**Absents excusés** : Michel Coterot (pouvoir à Yves Lechevallier) et Ludovic Jeannotin (pouvoir à Emmanuel HOUDANT).

**Absents** : David Viratel, Gilles Cabardos.

**Secrétaire** : Philippe Beaudoin

Le quorum étant atteint, le conseil municipal est ouvert à 20h45.

**APPROBATION**

Le compte-rendu du conseil municipal du 13/02/2020 est adopté à l'unanimité.

**DELIBERATIONS**

**COMPTE DE GESTION 2019 COMMUNE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2019 a été réalisée par le Trésorier et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif de la commune,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif de la commune et du Compte de Gestion du Trésorier.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal d'approuver le Compte de Gestion du Trésorier pour l'exercice 2019, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif de la commune pour le même exercice.

Le conseil approuve à l'unanimité.

**COMPTE DE GESTION 2019 EAU**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2019 a été réalisée par le Trésorier et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif eau,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif eau et du Compte de Gestion du Trésorier.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal d'approuver le Compte de Gestion du Trésorier pour l'exercice 2019, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif eau pour le même exercice.

Le conseil approuve à l'unanimité.

### **COMPTE DE GESTION 2019 ASSAINISSEMENT**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2019 a été réalisée par le Trésorier et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif assainissement,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif assainissement et du Compte de Gestion du Trésorier.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal d'approuver le Compte de Gestion du Trésorier pour l'exercice 2019, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif assainissement pour le même exercice.

Le conseil approuve à l'unanimité.

### **Vote du compte administratif du service commune**

COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2019

- section de fonctionnement :

Dépenses : **638 393.15€**

Recettes : **676 609.52 €**

Excédent reporté : **274 481.29€**

**Excédent de clôture : 312 697.66€**

- section d'investissement :

Dépenses : **611 440.25 €**

Recettes : **1 038 157.96€**

Déficit reporté : **57 448.95€**

**Excédent de clôture : 369 268.76€**

Monsieur le Maire étant sorti de la salle du conseil, le conseil municipal, sous la présidence de Véronique GIRARD approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2019.

**Vote du compte administratif du service assainissement**

COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2019

- section de fonctionnement :
  - Dépenses : 5741.88€
  - Recettes : 23034.35 €
  - Excédent reporté : 205812.92€
  - Excédent de clôture : 223 105.39€**
  
- section d'investissement :
  - Dépenses : 4438.62€
  - Recettes : 5741.88€
  - Excédent reporté : 46 121.28€
  - Excédent de clôture : 47 424.54€**

Monsieur le Maire étant sorti de la salle du conseil, le conseil municipal, sous la présidence de Véronique GIRARD, approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2019.

**Vote du compte administratif eau**

COMPTE ADMINISTRATIF EAU 2019

- section de fonctionnement :
  - Dépenses : 25 074.27€
  - Recettes : 31 922.15€
  - Excédent reporté : 81 456.02€
  - Excédent de clôture : 88 303.90€**

- section d'investissement :

Dépenses : 30 949.11€

Recettes : 21 575.36€

Excédent reporté : 14 608.02€

**Excédent de clôture : 5 234.27€**

Monsieur le Maire étant sorti de la salle du conseil, le conseil municipal, sous la présidence de Véronique GIRARD, approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2019.

**Affectation de résultat commune**

Le conseil municipal après avoir entendu le compte administratif de l'année 2019, constatant que le compte administratif de l'exercice 2019 présente un excédent de fonctionnement de **312 697.66€**, un excédent d'investissement de : **369 268.76€**

Délibère à l'unanimité et décide d'affecter le résultat comme suit :

En fonctionnement recette compte 002 : **312 697.66€**

En investissement recette compte 001 : **369 268.76€**

**Affectation de résultat assainissement**

Le conseil municipal après avoir entendu le compte administratif de l'année 2019, constatant que le compte administratif de l'exercice 2019 présente un excédent de fonctionnement de **223 105.39€** et un excédent d'investissement de **47 424.54€**

Délibère à l'unanimité et décide d'affecter le résultat comme suit :

En fonctionnement recette compte 002 : **223 105.39€**

En investissement recette compte 001 : **47 424.54€**

**Affectation de résultat eau**

Le conseil municipal après avoir entendu le compte administratif de l'année 2019, constatant que le compte administratif de l'exercice 2019 présente un excédent de fonctionnement de **88 303.90€** et un excédent d'investissement de **5 234.27€**

Délibère à l'unanimité et décide d'affecter le résultat comme suit :

En fonctionnement recette 002 : **88 303.90€**

En investissement recette compte 001 : **5 234.27€**

**BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2020**

		<b>BUDGET 2020</b>	
<b>SECTION</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>		
<b>Compte</b>	<b>Désignation</b>	<b>Dépense</b>	<b>Recette</b>
22	Dépenses imprévues	15000.68	
23	Virement à la section investissement	172687	
60 611	Eau	7500	
60 612	Energie - Electricité	29000	
60 621	Combustibles	350	
60 622	Carburants	4500	
60 631	Fournitures d'entretien	1500	
60 632	Fournitures de petit équipement Brico	6500	
60 633	Fournitures de voirie	1000	
60 636	Vêtements de Travail	600	
6 064	Fournitures administratives	2500	
6 065	Livres, cassettes .... (bibliothèques et médiathèques)	300	
611	Contrats de prestations de service	6000	
6 135	Locations mobilières	1000	
615 221	Entretien et réparations bâtiments	10000	
615 231	Entretien et réparations voiries	18000	
615 232	Entretien et réparation de réseaux	3000	
61 551	Matériel roulant	4500	
6156	Maintenance	5000	
6 161	Assurances multirisques	8000	

6168	Autres Primes d'assurance	4000	
6182	Documentation générale et technique	300	
6185	Frais de colloques et séminaires	100	
6188	Autres frais divers	350	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	600	
6226	Honoraires	1000	
6227	Frais d'actes et de contentieux	500	
6231	Annonces et insertions	1000	
6232	Fêtes et cérémonies	5000	
6237	Publications	200	
6238	Divers	400	
6251	voyages et déplacements	200	
6256	Missions	300	
6257	Réceptions	4500	
6261	Frais d'affranchissement	2800	
6262	Frais de télécommunications	4500	
627	Services bancaires et assimilés	250	
6281	Concours divers (cotisations)	100	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	150	
6336	Cotisations CNFPT et centre de gestion	2000	
6338	Autres impôts et taxes,... sur rémunérations	400	
63512	Taxe foncière	3500	
6354	Droits d'enregistrement et de timbres	50	
6411	Personnel titulaire	110000	
6413	Personnel non titulaire	5000	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F	20000	

6453	Cotisations aux caisses de retraite	30000	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	7000	
6458	Cotisations autres organisme	1000	
6475	Médecine du travail et pharmacie	1000	
6478	Autres charges sociales diverses	600	
6531	Indemnités	30000	
6533	Cotisation de retraite	1300	
6535	Formation	1000	
6553	Service d'incendie	11000	
65541	Contributions aux fonds de compensation	7000	
65548	Autres contributions	135000	
657362	CCAS	9000	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations	6000	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	6100	
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marché	150	
6811	Dotations aux amortissements	4144.32	
7391172	Dégrèvement de la taxe d'habitation sur logements vacants	500	
739221	FNGIR	142017	
739223	Fonds de péréquations ressources communales et intercommunales	16000	
2	Résultat de fonctionnement reporté		312697.66
70311	Concessions dans les cimetières		500
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal		600
70388	Autres redevances et recettes diverses		210
7088	Autres produits d'activités annexes		800
73111	Taxe foncière et taxe d'habitation		306000
73211	Attribution de compensation		200000

7353	Redevances des mines		2000.04
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation		30000
7411	Dotations forfaitaires		45000
74121	Dotations de solidarité rurale		12144
744	fctva		3000
7478	Autres organismes		6000
74834	Etat-compensation au titre des exonérations des taxes foncières		1200
752	Revenus des immeubles		26000
7713	Libéralités reçues		100
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de		29293.10
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)		57.20
	<b>TOTAUX</b>	<b>872949</b>	<b>975602</b>
<b>SECTION INVESTISSEMENT</b>			
Compte	Désignations		
1	Solde d'exécution de la section d'investissement		369268.76
20	Dépenses imprévues	10000	
2031	Frais d'études	3500	
2051	Concessions et droits similaires	5600	
2111	Terrains nus	15000	
2128	Autres agencements et aménagements de terrain	10000	
21318	Autres bâtiments publics	50000	
2151	Réseaux de voirie	20000	
2152	Installations de voirie	6000	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	2000	
2158	Autre matériel et outillage technique	2000	
2182	Matériel de transport	2500	

2183	Matériel de bureau et matériel informatique	2000	
2184	Mobilier	2000	
2135	Installations générales, agencements et aménagements .....	3500	
2312	Agencements et aménagements des terrains	30000	
2313	Constructions	468000	
21316	Cimetière	4000	
21	Virement de la section de fonctionnement		172687
10222	FCTVA		70000
10226	Taxe d'aménagement		1999.92
1322	Région		105000
1323	Département		150000
1328	Autres		42000
1641	Emprunts	29000	250
<b>opération d'ordre chapitre 040</b>			
2804182			3534.32
28152			610
	<b>TOTAUX</b>	<b>665100</b>	<b>915350</b>

Le conseil approuve à l'unanimité.

#### Vote du budget primitif assainissement 2020

EAU			
FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
Amortissements (6811)	17171.34	Excédent 2019 Fonct. (002)	88303.90
Dépenses imprévues (022)	65.06	Subvention d'exploitation (74)	0
Entretien (Clôture château d'eau) (61528)	10000	QP de subv. / investiss. (777)	1592
		Autres taxes et redevances (70128)	30000
Vir. à la section Investiss. (023)	90000		
Intérêts / emprunt (66111)	2100		
ICNE 66112	559.50		

**Total 119895.9 Total 119895.9**

<b>INVESTISSEMENT</b>
-----------------------

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Frais d'études (Géolocalisation) (203)		Excédent 2018 Inves. (001)	5234.27
Travaux - Provision (2158)	97540	Amortissements (28158)	17171.34
		Vir. de la section fonctionnement	
Emprunt Agence de l'eau+ cdc (1641)	14900	(021)	90000
Dépenses imprévues (020)	68.61	récupération tva	1695
QP de subv. / investiss. (1391)	1592	Prov / intérêts (2764)	
041 opération d'ordre 2762	2000	041 opération d'ordre 2315	2000
041 opération d'ordre 2762	1695	041 opération d'ordre 2158	1695
<b>Total</b>	<b>117795.61</b>	<b>Total</b>	<b>117795.61</b>

Le conseil approuve à l'unanimité.

**Vote du budget primitif EAU 2020**

<b>ASSAINISSEMENT</b>
-----------------------

<b>FONCTIONNEMENT</b>
-----------------------

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Amortissements (6811)	5941.88	Excédent 2018 Fonct (002)	223105.39
Divers - SATESE (618)		Autres taxes et redevances (70128)	19000
Vir. à la section Investiss. (023)	238600	Subvention d'exploitation (74)	2500
Contrats de prest. (eaux pluviales) (611)		prime ass collectif	
Contrats de prest. (évac. des boues) (611)			
Dépenses imprévues (022)	63.51		
<b>Total</b>	<b>244605.39</b>	<b>Total</b>	<b>244605.39</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>
-----------------------

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Immobilisations corporelles (2158)	254016.42	Excédent 2018 Inves. (001)	47424.54
		Amortissements Constr. (2813)	114.39
Dépenses imprévues (020)		Amortissements Mat. (28158)	5827.49
		Vir. de la section de fonctionnement	
Intallations, matériel et outillage techniques		(021)	238600
station épuration 2315 (facture n°1			
5640€)	37950		
<b>Total</b>	<b>291966.42</b>	<b>Total</b>	<b>291966.42</b>

Le conseil approuve à l'unanimité.

**INFORMATION :**

Le SMETOM (Syndicat Mixte pour l'Enlèvement et le Traitement des Ordures Ménagères) a tenu son comité syndical le 19 février dernier. Il n'y avait pas le quorum mais les ordres du jour ont été examinés. Parmi eux le rapport d'orientation budgétaire ainsi que le compte administratif et le compte de gestion. Le SMETOM se porte bien et ses finances sont saines. Ainsi pour l'exercice 2019 l'excédent en fonctionnement est de 1.557.641,07 € et celui de la section investissement est de 394.453,80 €. En excédents cumulés 4.557.641,07 € en fonctionnement, 1.535.323,79 € en investissement. Il conserve donc la possibilité d'investir et d'emprunter si nécessaire.

Par ailleurs les nouvelles directives de l'état concernant la gestion des déchets, plus le flou qui entoure la compensation de la suppression de la taxe d'habitation qui comprenait une part pour les ordures ménagères, plus la lutte contre les dépôts sauvages, plus l'augmentation prévisibles des tarifs des prestataires auxquels le SMETOM fait appel après analyse des réponses aux DCE (dossiers de consultation des entreprises) , tous ces facteurs donc, laissent présager la nécessité d'augmenter la taxe d'ordures ménagères, quel que soit son futur mode de perception.

En ce qui concerne Villiers, cette taxe a augmenté de 7,56% pour la période 2014 – 2019.

## **VIE DU VILLAGE**

### **FIBRE OPTIQUE**

La bonne nouvelle concerne surtout Busseau puisque la liaison Villiers-Busseau a été préparée en souterrain, la solution aérienne ayant été rejetée par la municipalité. D'autre part le rajout de poteaux pour le réseau aérien est en cours de réalisation. Le socle de réception avec les fourreaux d'arrivée-départ de l'armoire principale au carrefour Croix Lambert – Garenne – Egalité est fait.

Les étapes suivantes : maillage du réseau par la pose de boîtes de connexion pour quelques habitations – Passage de la fibre proprement dite dans les fourreaux et entre poteaux – Mise en place et analyse des offres en réponse du Dossier de Consultation des Entreprises pour le choix des opérateurs qui exploiteront le réseau – Démarchage des opérateurs auprès des habitants. Tout cela va nous mener au premier semestre de 2021 si tout s'enchaîne bien.

### **TRAVAUX ONF**

Un sous-traitant de l'ONF sécurise en ce moment (semaine 11) la route de Villiers à Bourron et l'axe, au carrefour de cette route, de Recloses à Grez (vers les Jardins de Provence). La municipalité de Villiers a refusé l'application de la méthode utilisée sur la route Villiers – Larchant. En conséquence on conserve une route en voute forestière. Il y a quelques endroits où la largeur dégagée est plus importante. Selon l'ONF cela résulte de l'abatage d'arbres fragiles situés en deuxième rideau. En effet si derrière un arbre dangereux en bord de route se trouve un arbre fragile, il faut aussi le supprimer car se retrouvant de fait au premier rang, il risque de tomber à la première bourrasque. L'avis de certains Villarons forestiers, en particulier sur la route de Recloses, est beaucoup plus critique et laisse entendre que quelques beaux arbres en bonne santé on fait les frais de cette sécurisation ; peut être pour faire une rentrée d'argent ?

Si l'ONF souhaite préserver, voir redorer son image de marque, on peut lui suggérer de faire participer des habitants du cru à sa commission de martelage.

Aucun autre sujet n'étant à l'ordre du jour, et comme aucune question diverse n'est posée, le Conseil est clos à 21h40.

